



Madame, Monsieur,

L'Accueil de Loisirs de la commune de Sainte Féréole accueille les enfants les mercredis de 9h00 à 17h00. Une garderie gratuite pour les enfants fréquentant l'ALSH est disponible de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.

Pour inscrire vos enfants, vous devez déposer le dossier 2026/2027 complet au centre de loisirs accompagnée de la fiche de réservation. Pour les enfants possédant déjà un dossier pour l'année scolaire 2026/2027, la réservation ci-jointe suffit.

Comme pour les vacances scolaires vous pouvez choisir d'inscrire vos enfants en journée complète, demi-journée matin ou après-midi ou demi-journée repas matin ou après-midi.

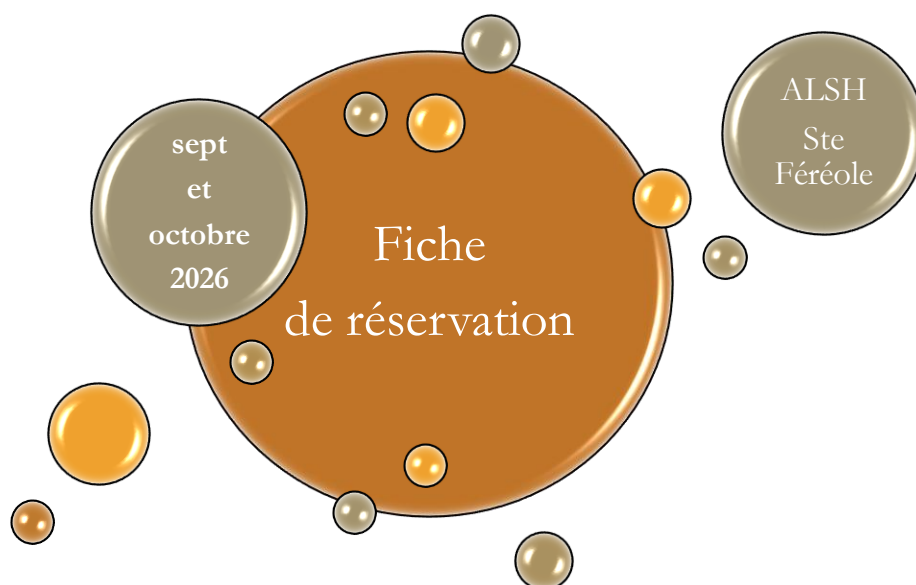
Désormais, les familles résidant à Sainte Féréole ont un délai privilégié pour réserver les places à l'ALSH. Les familles hors territoire ne pourront inscrire leurs enfants qu'à partir du 17 août 2026 pour cette période des mercredis.

Seules les réservations remises en mains propres ou envoyées par email seront prises en compte afin de garantir leur date de réception. Les dépôts dans la boîte aux lettres ne sont plus acceptés. Sans inscription, votre enfant peut se voir refuser l'accès à l'Accueil de Loisirs.

Si votre enfant est absent alors qu'il a été inscrit, la réservation vous sera facturée sauf en cas de présentation d'un certificat médical.

Je reste disponible pour tout renseignement complémentaire,

Cordialement,
Audrey Boudy
Directrice Jeunesse



Nom, prénom et année de naissance de l'enfant :

Nom, prénom et année de naissance de l'enfant :

Cocher la ou (les) case(s) correspondant à la présence de votre enfant

Mercredis de septembre et octobre 2026 :

DATE	MATIN	REPAS	APRES-MIDI
02.09.2026			
09.09.2026			
16.09.2026			
23.09.2026			
30.09.2026			
07.10.2026			
14.10.2026			

Date et signature des parents :